

## COMMUNE D'HARAVILLIERS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 9  
Excusés : 5  
Pouvoirs : 5  
Votants : 14

**DÉLIBÉRATION 2025/32**

#### SÉANCE DU 17 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept juin, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis à dix-neuf heures quinze, dans la Salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur Michel RAZAFIMBELO, Maire.

**Présents :** Michel RAZAFIMBELO, Maire,  
Michel CLABAUT, Bezza BERKANI, Adjoint,  
Julien MERVEILLEUX, Alexandre BIENFAIT, Chantal RISICO, Lisa GABRYELCZYK, Yann GOURMELON, Séverine SANCHEZ, Conseillers municipaux.

**Absents excusés :** Bernard PAPILLON (a donné pouvoir à Yann GOURMELON), Marlène HALTER, Sabine CLEOPHAX (a donné pouvoir à Chantal RISICO), Didier HAUWY (a donné pouvoir à Michel RAZAFIMBELO), Patrice JACQUIER (a donné pouvoir à Séverine SANCHEZ), Carole ONOVIET (a donné pouvoir à Lisa GABRYELCZYK).

**SECRETARE DE SEANCE :** Chantal RISICO.

#### ACCUEIL DU PÉRISCOLAIRE LE MERCREDI EN DEMI-JOURNÉE

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'accueil du périscolaire du mercredi est ouvert aux familles depuis le 3 mars 2025.

Il expose que dans la continuité et sur le fondement des demandes des familles, le projet d'ouvrir le centre de loisirs le mercredi en demi-journée est nécessaire.

Il convient de proposer les créneaux horaires et tarifs suivants pour l'ouverture du mercredi (hors vacances scolaires) :

- Accueil du matin (avec repas) : 7h30 à 13h15 = **9,70€**
- Accueil de l'après-midi (avec repas) : 11h45 à 19h00 = **9,70€**
- Accueil journée (avec repas et goûter) : de 7h30 à 19h00 =
  - **13,50€/1<sup>er</sup> enfant**
  - **13,00€/2<sup>ème</sup> enfant**
  - **12,50€/3<sup>ème</sup> enfant**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition qui fixe les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

A Haravilliers, le 17 juin 2025.  
Pour extrait conforme au registre  
Le Maire,

Convocation : 6 juin 2025  
Publication : 20 juin 2025  
Envoi en Sous-Préfecture : 20 juin 2025

Le secrétaire de séance



Michel RAZAFIMBELO

